

Décrire et comprendre les trajectoires scolaires dans le système éducatif

Panel d'élèves scolarisés
en petite section à la rentrée 2021



À propos du « Panel petite section 2021 »

Comprendre le fonctionnement du système éducatif et observer son évolution sont des enjeux importants pour la société.

Plusieurs pays mènent régulièrement des enquêtes statistiques afin de suivre des panels d'élèves (les pays de l'Union européenne, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Australie, le Canada, etc.). En France, ce suivi de panels est assuré par la DEPP, le service statistique public du ministère de l'Éducation nationale, depuis plus de 45 ans !

Le nouveau panel 2021 s'intéresse pour la première fois à la scolarité dès la maternelle. Il a pour principal objectif d'enrichir les connaissances sur les parcours et les performances scolaires des élèves, en lien notamment avec le milieu socio-économique et familial de l'élève et son environnement éducatif.

Une enquête obligatoire, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique pour faire avancer la recherche

La participation à cette enquête est obligatoire. Ce caractère obligatoire apporte la garantie que les résultats produits seront représentatifs de l'ensemble des élèves de petite section scolarisés en France et contribue à en garantir la fiabilité et la qualité.



Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Elle a obtenu le visa n° 2021A091ED du ministre de l'économie et des finances, valable l'année scolaire 2021-2022 – Arrêté en date du 03/11/2021.

Une enquête à finalité purement statistique et de recherche scientifique pour analyser finement les parcours scolaires

Qui est concerné ?

35 000 élèves scolarisés en classe de petite section à la rentrée 2021 et tirés au sort, leurs familles, leurs enseignants et leurs directeurs d'école. Cela représente près de 2 500 classes maternelles réparties sur tout le territoire national.

Quand ?



Janvier 2022

évaluation des acquis
des élèves



Mars 2022

enquête auprès
des familles



Mai 2022

enquêtes auprès des ensei-
gnants et directeurs d'école

Les élèves de ce panel seront suivis tout au long de leur scolarité, en maternelle, à l'école, au collège puis au lycée. Ce suivi consiste en recueils d'informations à des moments-clés de leur scolarité : notamment CP, CM2, 3^e.

Les finalités du Panel ?

- Suivre et décrire de manière précise et détaillée les cheminements scolaires des élèves dès l'âge de 3 ans.
- Disposer de mesures fines d'évolution des inégalités sociales aux différents niveaux d'enseignement.
- Analyser la construction des inégalités de réussite scolaire au cours du cursus.
- Mieux connaître les différents dispositifs pédagogiques dont bénéficient les élèves scolarisés en maternelle.

Comment analyser les parcours scolaires des élèves dès l'âge de 3 ans ?

EN RECUEILLANT L'INFORMATION...

... SUR LEUR SITUATION SCOLAIRE

Par la description des cheminements scolaires :

un suivi annuel de la scolarité des élèves du panel (niveau de scolarité, secteur de scolarisation, options, orientation, etc.).



... SUR LES PRATIQUES ENSEIGNANTES DONT ILS BÉNÉFICIENT

Par la description des dispositifs pédagogiques, des types de pédagogie dont bénéficient les élèves pendant leur scolarité en maternelle et des conditions d'enseignement et d'apprentissage :

une prise d'informations auprès de leurs enseignants de petite section complétée par une courte enquête auprès des directeurs d'école.

... SUR LEURS CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Par l'appréciation des compétences et connaissances des élèves en tout début d'école maternelle et le suivi de leur évolution :

une première prise d'informations en maternelle auprès des enseignants des élèves et auprès d'un sous-échantillon d'élèves afin d'établir un premier état des lieux de leurs acquis. Cette prise d'informations sera renouvelée à l'école élémentaire puis au collège.

... SUR LEUR ENVIRONNEMENT FAMILIAL

Par l'appréciation du rôle de la famille tout au long des parcours scolaires des élèves :

les familles sont interrogées, à des moments-clés de leurs parcours, sur leurs conditions de vie, leur environnement familial, leur implication dans la scolarité de leur enfant et leurs attentes par rapport à l'école.

Confidentialité des données recueillies dans le cadre du Panel

En application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les réponses à toutes les enquêtes du Panel (élèves, familles, enseignants, directeurs d'école) sont protégées par le secret statistique et resteront confidentielles.

Les informations recueillies ne peuvent être utilisées qu'à des fins statistiques et de recherche scientifique.

Toutes les statistiques produites à partir de ces résultats sont soumises au plus strict anonymat. Le service statistique qui a effectué la collecte ne peut communiquer aucune information individuelle tirée du panel à qui que ce soit, y compris au sein même de l'administration de l'Éducation nationale, sous peine de sanctions très lourdes.

L'ensemble du dispositif respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Faire avancer la recherche

Les données qui seront tirées de ce panel viendront compléter et enrichir les résultats d'études déjà publiées afin de mieux comprendre les mécanismes et les processus d'apprentissage dès le plus jeune âge. Retrouvez la bibliographie exhaustive de ces publications sur le site internet de la DEPP :

<https://www.education.gouv.fr/les-panels-d-eleves-de-la-depp-decrire-et-comprendre-les-trajectoires-scolaires-dans-le-systeme-308437>

Paroles d'experts...



“ Depuis 50 ans, la DEPP mène des enquêtes qui suivent la trajectoire scolaire des élèves et l'évolution de leur niveau d'acquis. **Il s'agit d'enquêtes d'importance primordiale** parce qu'elles permettent d'éclairer le débat public en matière d'éducation ainsi que les politiques éducatives. ”

Carlo Barone, Professeur en sociologie à Sciences Po Paris.



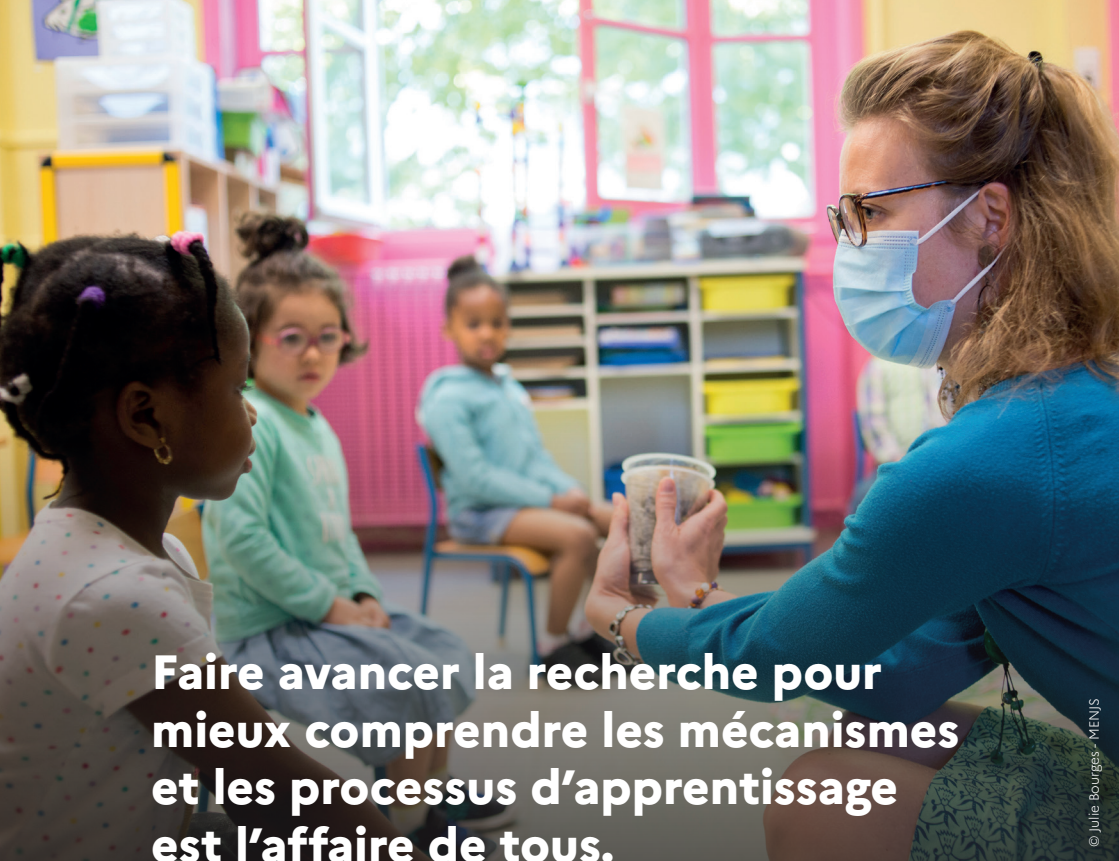
“ **Il est très important d'avoir un suivi de cohorte qui commence très tôt, dès la maternelle.** Nous avons peu de panels visant à suivre l'évolution des performances pour que le système éducatif mette en relation l'évolution des performances, des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être, avec les curricula et les programmes. ”

Michel Fayol, Professeur émérite en psychologie cognitive des apprentissages et du développement.



“ Cette étude de la DEPP va permettre de donner un nouvel état des lieux des pratiques, réinterroger cette spécificité de l'école maternelle et plus particulièrement des classes de petite section. **Cette singularité de la petite section a besoin d'être reconnue.** ”

Jocelyne Guégano, Conseillère pédagogique.



Faire avancer la recherche pour mieux comprendre les mécanismes et les processus d'apprentissage est l'affaire de tous.

© Julie Bourges - MENJS

À propos de la DEPP

La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) est la direction du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports qui produit des analyses, des études et des statistiques sur le système éducatif dans toutes ses dimensions (élèves, personnels, établissements, territoires, dispositifs et système éducatif dans son ensemble).

La DEPP, en tant que service statistique ministériel, publie tous les résultats de ses enquêtes statistiques.

En savoir plus

Consulter le site internet du ministère de l'Éducation nationale
<https://education.gouv.fr/panel-petite-section-2021-325169>

Envoyer un courriel à l'équipe du panel 2021
depp-panel2021@education.gouv.fr